

# Compte rendu CCAS officiel du 21/01/2016

## Présents :

Andrieu Franck, Fesquet Fabienne, Lourdais JP, Morali Jérôme, Serra Laurette, Caneiro Françoise, Christine V, Teisserenc Emmanuel, Viguier Marie, Boisson Isabelle, Brun Bernard

Désignation d'un Vice-Président :

1 candidature : Jean-Philippe Lourdais. Il est donc nommé Vice-Président du CCAS.

## Point Noël solidaire :

### Dons récoltés :

Gratifferia : 196,50 euros

Boissons / alimentation : 731,15 euros

A noter que l'association Les Freins à disque a reversé 100 euros au CCAS sur les 150 euros qui lui ont été versés soit 1027,67 euros de dons.

La mairie a payé une majorité des factures (boissons, frères jacquard, crepes, Salem)

**donc total dépenses :**

mairie : 1182,27

CCAS : 238 euros.

A noter pour les prochaines factures : elles doivent absolument être au nom du CCAS. Toute facture au nom de la mairie sera refusée.

Résultat bénéfice net au profit du CCAS de **789,65 euros**.

Affluence : nettement en baisse pour la gratifferia, en dons et en visites.

À réfléchir : participation d'une association à la place de la gratifferia pour animer le lieu.

Gouter : peu de monde et public âgé. Réfléchir au type de spectacle pour cibler les familles ou jeunes et moins jeunes dans l'après-midi ou pas. Il faudra repenser le concept. Prévoir la réservation des animations dès le mois de Juin.

Question qui se pose : est-ce que le fait que la mairie organise l'événement ne refroidit pas la venue du public ? Faire une communication via le Bulletin Municipal sur les manifestations organisées par le CCAS.

**Gouter des aînés** : le Gouter a eu lieu hier le 20/01/2016.

Nombre estimé de personnes ayant participé : un peu plus de 100 personnes. C'était une belle journée !

Les personnes étaient ravies de leur après-midi, ils ont apprécié la chorale. Bonne participation. A noter une bonne représentation des personnes de Pont d'Hérault (et bon retour de leur part).

Pour l'année prochaine :

- Réduire le nombre de galettes et de royaumes de 16 pièces de chaque à 10 pièces. 35 tartelettes sur 105 sont restées et ont été données à la maison de retraite.
- Prévoir du thé ou de la tisane
- Prévoir de l'eau
- Prévoir du matériel sur place en avance (torchons, couteaux, plus d'assiettes en plastique, des ciseaux, déco, verres pour le champagne, pichet en commande)
- Le CCAS pourrait chanter !

A noter pour l'année prochaine de prendre en compte l'occupation des salles du Diguédan le jour du gouter : le cours de musique a été annulé car le gouter a duré jusqu'à 18h au lieu de 17h. Prévenir la fanfare.

Rappel : le Gouter est ouvert aux retraités quelque soit l'âge. A préciser sur le bilan à paraître sur le prochain Bulletin Municipal pour informer le public (cf Françoise).

Reste à payer la Chorale : ils se sont déplacés, ils ont chanté tout l'après-midi. Ils étaient ravis de l'accueil que nous leur avons réservé. Nous proposons 100 euros : voté à l'unanimité. Laurette va leur demander une facture au nom du CCAS et un RIB pour paiement.

## **Goûter à la Maison de Retraite** : le 10/01/2016

Ce fut un bon moment partagé avec les résidents et les membres du CCAS. Peut être pourrions-nous nous repartir dans la salle afin de partager avec eux (ex. une autre disposition des tables et des chaises comme l'année dernière par table ronde au lieu d'être assis en rang).

A noter :

Pas de présence des familles : proposer à la Maison de retraite de convier les familles au Gouter.

Les refrains à disque n'ont pas demandé de rémunération. Le groupe était excellent !  
Merci encore pour leur intervention.

**Point sur les visites :**

Proposition de noms pour le remplacement de Marie Viguier et Marc Genot : faire des propositions concrètes lors du prochain CCAS.

**Demandes d'aides particulières :**

Prochaine Reunion CCAS le **jeudi 25 février 2016 à 20h**